

## ■ LA CROISILLE SUR BRIANCE

## Aija a reçu son décret de naturalisation



La remise du décret de naturalisation est toujours un moment fort en émotion pour les demandeurs puisqu'elle marque l'entrée dans la communauté nationale.

Le Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Vienne, Jérôme Decours a accueilli, ce mercredi après-midi, les nouveaux citoyens français résidant dans le département. Dans la très belle salle des fêtes aux moulures dorées de l'hôtel

préfectoral de Limoges, plusieurs personnes ont reçu des mains du sous-préfet leur décret de naturalisation. « Je suis fier de vous accueillir parmi nos concitoyens et vous pouvez être fiers d'être Français », a-t-il ajouté à l'issue d'une vidéo de six minutes rappelant les grandes dates de l'histoire de France, mais aussi les valeurs incarnées par la devise républicaine.

Pour ces nouveaux Français, originaires de beaucoup de

pays très différents, cette cérémonie est souvent l'aboutissement d'une longue procédure, entamée depuis plusieurs années comme celle d'Aija Schmitt née Alterga résidente de La Croisille-sur-Briance et Lettonne de naissance qui participait à cette cérémonie d'accueil dans la citoyenneté accompagnée pour l'occasion par le maire Jean-Gérard Didier et toute sa famille.

Un sentiment de soulagement et une fierté d'obtenir

le précieux sésame, partagés visiblement et unanimement, par tous ces binationaux se sentaient dans la salle.

Fait plus surprenant, le Royaume-Uni a fait son apparition dans les naturalisations du fait des incertitudes liées au Brexit, qui ont clairement encouragé les Britanniques, à demander la nationalité française, notamment les retraités installés dans le limousin.

## LA VIE DU CANTON

**Service de garde.** Pour le dimanche 7 avril : pharmacie Basset-Courtioux à Saint-Léonard (05 55 56 01 13).

## □ CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT

**Cinéma Le Colisée.** «La favorite» (VO) : jeudi à 20h30. «Le mystère Henri Pick» : vendredi à 20h30, samedi à 17h. «Captain Marvel» : samedi à 20h30. «Les ritournelles de la chouette» (5 euros) : dimanche à 15h. «Convoi exceptionnel» : mercredi à 20h30.

**Inscription école maternelle.** Si votre enfant est né en 2016, passez en mairie pour l'inscription à l'école Maternelle (petite section) pour la prochaine rentrée scolaire. Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h45. Enfants vivants sur Châteauneuf-la-forêt, Neuvic Entier, Sussac.

**Amicale de Moussanas.** Elle se réunira le vendredi 5 avril à 20h à la salle de la mairie à Châteauneuf-la-Forêt pour faire les comptes rendu du loto du 17 février et de l'hommage à Mike Brant du 16 mars. Préparatifs de la chasse aux oeufs du 12 avril avec les élèves de l'école maternelle. Distribution du programme du voyage du 20 au 24 avril en haute Provence. Voyage du 6 juillet à Salers, le Puy Mary.

## □ LINARDS

## □ SAINT-MÉARD

**La Joie de Vivre.** Le club organise en partenariat avec le club de Linards un voyage le vendredi 28 juin sur l'île d'Oléron. Rendez-vous au parking du Rouvère à 3h45. Départ de Saint Méard à 4h. Découverte de l'île d'Oléron et ses meilleurs sites touristiques : visites commentées de la Citadelle Vauban du Château d'Oléron, de la cité et du port ostréicole en Petit train. Découverte de la viticulture aux chais des Vignerons d'Oléron, avec dégustation du fameux pineau «Soleil d'Oléron». Déjeuner au restaurant l'Hermitage à Saint-Georges d'Oléron. Promenade en mer : Croisière au départ de Boyardville pour une approche commentée de Fort Boyard et de l'île d'Aix (durée: 1 heure). Arrêt sur le site ostréicole de Fort-Royer (village traditionnel de cabanes), pour apprécier toute la saveur des huîtres Marennes-Oléron. Retour à Saint Méard prévu vers 22h30.

Participation au voyage : sur la base de 30 personnes :

## ■ SAINT-MÉARD

## Le bal de l'Araignée

À Saint Méard, Rouvère, le prochain, la jour sous le signe des traditions régionales. L'Araignée au Plafond, le soir, au Département de la Haute-Vienne, au Conservatoire national de la Région de Limoges, la reconnaissance n'est pas à faire, pour organiser après-midi d'initiation aux danses traditionnelles à partir de 16h30 (sur réservation), un temps de présentation et de présentation des instruments joués.



Vos journaux vous accompagnent

Le Journal SUB-VIENNE l'Avenir Confolentais le Nouvelliste

**NOUVEAU**  
VOTRE **SITE WEB**  
À PRIX RÉDUIT

**49 €/mois**  
puis 19 euros/mois les années suivantes

**FORMULE**  
**TOUT EN UNE PAGE**

Présentation  
Photos